

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

MAGAZINE MUNICIPAL N° 60 - MARS. 2020



Concert choral à l'église p. 10



Carnaval p. 15



Le mois du théâtre p. 12-14



POINT TRAVAUX
p. 4-5



Rien de trop

Je ne vois point de créature
 Se comporter modérément.
 Il est certain tempérament
 Que le maître de la nature
 Veut que l'on garde en tout.
 Le fait-on ? Nullement.
 Soit en bien, soit en mal, cela n'arrive guère.
 Le blé, riche présent de la blonde Cérés
 Trop touffu bien souvent épuise les guérets ;
 En superfluités s'épandant d'ordinaire,
 Et poussant trop abondamment,
 Il ôte à son fruit l'aliment.
 L'arbre n'en fait pas moins ; tant le luxe sait
 plaire!
 Pour corriger le blé, Dieu permit aux moutons
 De retrancher l'excès des prodigues moissons.
 Tout au travers ils se jetèrent,
 Gâtèrent tout, et tout broutèrent,
 Tant que le Ciel permit aux loups
 D'en croquer quelques-uns : ils les croquèrent
 tous ;
 S'ils ne le firent pas, du moins ils y tâchèrent.
 Puis le Ciel permit aux humains
 De punir ces derniers : les humains abusèrent
 À leur tour des ordres divins.
 De tous les animaux l'homme a le plus de pente
 À se porter dedans l'excès.
 Il faudrait faire le procès
 Aux petits comme aux grands.
 Il n'est âme vivante
 Qui ne pèche en ceci.
 Rien de trop est un point
 Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe
 point.

Jean de La Fontaine, *Fables*, IX, 11, 1672



Ce mois de mars va être chargé en événements. Notre programme culturel se poursuit avec sa densité habituelle, comme vous pouvez le découvrir en dernière page dans l'agenda. Entre les conférences, le cinéma, le théâtre, les concerts, nous serons encore bien servis ce mois-ci.

Parallèlement vont se placer les élections municipales, qui font tourner une page d'un mandat de six ans qui s'achève. Je vous ai mis ci-contre une fable de La Fontaine peu connue, mais qui mérite qu'on la médite : *Rien de trop*. C'est une constatation de l'excès dans lequel se complaisent tous les êtres de la nature et à plus forte raison l'homme. Et c'est par là-même une incitation à la modération, à la finesse de vue, au respect des autres. C'est bien d'actualité en période électorale. Et nous voyons jusqu'à présent qu'à Pompignac, mis à part quelques incartades, la campagne des élections s'est déroulée et se déroule dans le calme et la sérénité. Que cela dure jusqu'au bout et que chaque Pompignacais puisse en toute quiétude examiner ce que chacun a fait et ce que chacun propose.

Nous avons cependant à gérer ensemble le problème posé par une épidémie qui menace de devenir une pandémie. Pour l'instant pas d'affolement en Gironde. Mais nous devons être vigilants et appliquer les mesures de précaution qui nous sont recommandées et que ce numéro du *Mensuel* va rappeler. La Mairie se tient prête à répondre aux implications d'une évolution de la situation, en lien avec la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé. Souhaitons que tout se passe au mieux là aussi.

Après un hiver bizarre, digne du réchauffement climatique, voici venir le printemps, qui s'ouvre officiellement le 21 mars, mais qui nous semble avoir déjà commencé. Profitons donc de la douceur des jours et sachons en tirer parti pour adoucir les mœurs et suivre les conseils de notre fabuliste national ; « Rien de trop ».

Denis Lopez
 Maire de Pompignac



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL

Samedi 15 février

Le 15 février a eu lieu l'habituel « Grand nettoyage de Printemps », parcours le long des voies communautaires pour ramasser les déchets qui peuvent s'y trouver.

Une trentaine de Pompignacais se sont mobilisés, y compris les membres du club des six, locataires du logement inclusif situé au-dessus du centre commercial.

La collecte faite, les participants de toutes les communes de la communauté des communes sont venus partager le pot de l'amitié à la salle des fêtes de Pompignac. Il a été constaté que le volume de déchets ramassé dans toutes les communes était moins important que les années précédentes, ce qui suppose sans doute que la population fait des progrès dans le civisme et le respect de l'environnement.



POINT TRAVAUX

Chemin de Martinot : Cette voie a connu bien des déboires depuis que le chantier d'assainissement collectif a été ouvert. Si les canalisations ont pu être posées correctement, le rebouchage des tranchées s'est effectué en dépit de toutes les règles, l'entreprise ayant simplement remis sur place la glaise qui avait été ôtée pour faire la tranchée. Et sans compactage. De fait, les tranchées se sont affaissées très vite. Il a fallu batailler assez longtemps pour faire revenir l'entreprise reprendre l'ensemble du chantier, ce qui a été fait le mois dernier. Depuis il a été question de mettre en place un revêtement de soubassement, pour stabiliser la chaussée, en attendant les travaux d'enfouissement des réseaux que doit entreprendre le Syndicat d'Electricité (SDEEG). Mais le montant de ces travaux de voirie étant important, il a été nécessaire d'ouvrir une consultation officielle, imposée par le code des marchés publics. Cependant aucune entreprise ayant répondu n'a été en mesure d'assurer la prestation demandée, dans les délais demandés. Le 5 mars la consultation a donc été déclarée « infructueuse ». Dans le même temps, le SDEEG annonce le début des travaux d'effacement des réseaux aériens pour la seconde semaine de mars. Ces travaux supposent à nouveau des tranchées, en partie gauche de chaussée (en descendant). Ils sont censés durer trois semaines. De ce fait, il est opportun d'attendre la fin de ces travaux pour reprendre la voie. Ainsi, le chemin de Martinot sera-t-il refait en totalité dans le cadre des travaux de voirie 2020, dont la consultation sera lancée dès la fin du mois de mars, le recrutement d'un maître d'œuvre étant en cours. Il s'agira de reprendre le réseau pluvial, de créer des accotements pour la circulation piétonne, des poutres de rives où c'est nécessaire pour tenir la chaussée et de refaire entièrement la chaussée en voirie lourde solide.



Bel Horizon : les travaux demandent encore des finitions, que l'entreprise intervenante doit faire sans tarder.

Chemin des Graves : les travaux sont terminés, mis à part un réglage du pluvial à l'entrée d'un chemin privé. La réception du chantier sera faite après cette rectification. Les marquages au sol seront réalisés et la protection de la circulation piétonne examinée pour une solution efficace.

Chemin de Bouchet : des finitions sont encore à réaliser par l'entreprise chargée des travaux, qui tarde encore à terminer complètement ce chantier.

Chemin de Gachet : on arrive à la fin des travaux avec un réglage du pluvial superficiel à certains endroits, ce qui sera réalisé par l'aménagement d'une rigole située entre l'accotement et les terrains surplombant, de façon à orienter quelques arrivées d'eaux pluviales de ces terrains vers le réseau. Les accotements devront être encore compactés. L'éclairage public sera enfin posé et mis en fonctionnement, les socles des réverbères étant déjà en place.



Chemin de la Tourasse : le virage à 90 degrés sera élargi et stabilisé, comme prévu. Pour l'éclairage public, il en sera de même qu'au chemin de Gachet : mise en service imminente.



Centre bourg : les 21 places de stationnement nouvelles sur l'espace de l'Esplanade sont achevées et en service. Le marquage au sol doit intervenir dans la seconde semaine de mars. Il en sera de même pour les 18 places nouvelles situées devant la résidence Le Parc de Citon, qui sont en services et dont le marquage sera effectué sous peu. Le parking de l'Esplanade sera réorganisé dans ses sens de circulation, avec des flèches marquées au sol et des panneaux de signalisation.

Chemin de Brondeau : les travaux décidés en réunion de quartier pourront bien se réaliser, sur cette voie communautaire. La Communauté des Communes a en effet voté son programme de travaux de voirie 2020 et le chemin de Brondeau y figure bien. Il s'agira de créer des accotements en busant les fossés, de façon à éliminer la dangerosité de ces fossés profonds et à créer des circulations piétonnes. Par ailleurs, pour commencer à mieux réguler la vitesse de circulation, le carrefour avec le chemin du Maine et le chemin de La Lande sera modifié, par l'installation de « Stop » sur le chemin de Brondeau, de part et d'autre. D'autres dispositifs de limitation de vitesse sur le parcours de la voie seront expérimentés.

Travaux en préparation : La mise en accessibilité de l'église et l'aménagement de la place de l'Eglise



Un projet, qui participe de la Convention d'Aménagement de Bourg signée avec le Département, viendra compléter le travail accompli pour aménager le centre bourg. Il s'agit de mettre l'église en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de réaménager la place de l'Eglise, actuellement uniquement occupée par du stationnement.

En ce qui concerne l'accessibilité, il n'était pas envisageable de créer une rampe en pente pour entrer directement dans l'église. Cette rampe aurait eu la longueur de la place et aurait obstrué l'entrée étroite de l'église. La solution architecturale choisie a été de prolonger sur l'extérieur le sol du narthex, au même niveau, de façon à créer un parvis. Partant de là, il était possible de construire une rampe maçonnée suivant

le mur du cimetière et le bas du clocher, pour rejoindre ce parvis. Une fois parvenu à ce niveau en fauteuil roulant, il est possible d'entrer dans l'église sur un sol horizontal.

En ce qui concerne la place, son réaménagement prévoit qu'un large espace sera laissé libre devant l'entrée de l'église, sans accès automobile (sauf pour les cérémonies comme les mariages ou les obsèques). Cet espace, dit du grand parvis, sera un lieu de convivialité, protégé de la circulation, utile pour les événements culturels et culturels. Du mobilier urbain favorisera l'agrément, bancs, jardinières de fleurs. Les arbres seront conservés. Un escalier nouveau permettra l'accès au grand parvis à partir de la route de l'Eglise.

Le reste de la place sera aménagé pour un stationnement organisé, entre les véhicules automobiles, les cycles et les accès piétons. Le revêtement sera entièrement repris et l'éclairage public sera installé sur l'ensemble de la place et du parvis tant avec des réverbères qu'avec des bornes basses et de l'éclairage par le sol.

Les travaux se dérouleront dans le cours de l'année 2020. Le coût de l'opération est de 200 000 € environ, les subventions demandées, tant à l'Etat (DETR) qu'au Département couvrent environ 40% des coûts.

EN BREF

La librairie Pompignacaise, 20 000 jeux sous les livres, interviewée par France 5

Le mois dernier, vous avez pu découvrir l'interview de Karine Mundzik, co-gérante de la librairie 20000 jeux sous les livres dans l'émission de François Busnel *La Grande Librairie*, sur France 5. Elle y proposait une sélection de livres à lire.

Pour revoir l'émission : <https://www.facebook.com/20000jeux/videos/489982125231891/>

Collecte de fonds pour le ma- gazine Echo des Collines

« Nous avons connu une fin d'année difficile pour nos finances en raison de l'absence, nous l'espérons provisoire, d'une importante subvention. Nous avons cependant décidé de poursuivre la parution du journal, en maintenant le support papier. Pour cela nous faisons appel à vous à la fois pour équilibrer notre budget 2020, mais aussi pour nous permettre d'améliorer la présentation de l'Écho et sa visibilité sur Internet.

Il vous est donc possible de souscrire au financement participatif proposé par notre partenaire jadopteunprojet.com

Voici le lien direct qui vous permettra de contribuer :

<https://jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/lecho-des-collines-info-100-rive-droite>

Nous vous remercions pour votre soutien financier et pour la diffusion que vous pourrez faire de notre projet autour de vous.

Amicalement »

Alain Duleu-Burré

MAIS NON, MAIS NON !



L'affaire Tsunami : Certains cigalons ayant chanté tout l'été se trouvèrent fort dépourvus quand la bise fut venue. Pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau pour nourrir leur inspiration affamée. Mais voici que par l'odeur alléchés des trompettes de la renommée, ils trouvent enfin pitance en posant leurs regards sur l'école maternelle de Pompignac. - Voilà, on va lancer des rumeurs alarmantes concernant ce bâtiment neuf, d'une très grande qualité, fonctionnel et sans problème. Ce sera dur de trouver comment dénigrer, mais cela nous donnera l'occasion de montrer notre belle voix et de ne pas nous sentir de joie ! Ils tournent et retournent leur stylo pour favoriser une étincelle affabulatrice qui tarde un peu à surgir. L'un d'eux a une idée enfin ! - On va dire qu'il y a des inondations dans cette école. - Oui, dit l'autre. On va même rajouter que c'est une sorte de Tsunami qui pénètre dans le bâtiment. - Ah oui, dit le suivant, et ça soulève les dalles du sol, les tapis, les meubles, tout, tout, tout ! On ne sait pas comment les enfants pourront survivre à ces vagues qui envahissent les coursives, pénètrent dans les classes, renversent tout sur leur passage ! - On peut rajouter, dit encore un de ces écrivains au ramage se rapportant à son plumage, que les enfants dans les classes partagent les lieux avec des vers et des cloportes ! Ça fera un peu plus d'effet. - On va dire aussi que le Maire, informé de cela, ne fait rien, que la Directrice est en détresse et que personne ne s'occupe du problème. - Très bien ! Très bien ! - Qu'est-ce qu'on peut rajouter ? - Bon, ça ira pour cette fois. - Qui écrit tout ça ? - Moi ! Je fais la lettre, dit celui qui tient le stylo le plus gros. - On va envoyer cette lettre au Maire et on en donnera copie à tous les parents d'élèves !

- Oui, oui, très bien ! C'est comme cela qu'on fait parler de soi. On va être les Phénix des hôtes de ces lieux ! Et on en a besoin en cette période un peu spéciale. Ce qui fut dit fut fait. Quelques jours plus tard, la directrice convoque ces faiseurs de fables et de fausses nouvelles et leur passe un savon. En effet ils ont utilisé son nom et lui ont fait dire n'importe quoi pour diffuser des *fakes news*, comme on dit maintenant. A présent, non seulement les parents d'élèves croient qu'il y a des inondations à l'école maternelle, mais aussi d'autres personnes de la commune. On en parle partout, la rumeur fait le tour du village ! Tout juste si on n'appelle pas les pompiers pour qu'ils viennent avec un zodiac sauver les enfants, les professeurs et les parents qui seraient pris par la montée des eaux ! Mme la Directrice en réfère à son supérieur hiérarchique, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, qui prend connaissance des écrits fabuleux des inspirés du stylo et vient à Pompignac constater les méfaits de leur imagination. Il demande à être reçu par Monsieur le Maire et vient lui exprimer son effarement devant le comportement de ces adeptes de l'imaginaire, pour certains figurant pourtant parmi les responsables d'une association de parents d'élèves. Monsieur l'Inspecteur confirme à Monsieur le Maire que Madame la Directrice s'est totalement désolidarisée des propos erronés que ces fabulistes ont pu tenir et de la démarche qu'ils ont initiée pour créer du trouble non seulement à l'école, mais aussi dans la commune. Monsieur le Maire remercie Monsieur l'Inspecteur de sa sollicitude et de sa participation pour que tout rentre dans l'ordre.

Toute ressemblance avec des faits réels ne serait que pure et fortuite coïncidence. Mais non, mais non !

L'affaire nomades : d'autres cigalons ont la même démangeaison du stylo et de la voix. Comment faire pour faire parler de nous. - C'est bien simple, on va inventer n'importe quoi. D'autres ont bien imaginé un Tsunami à Pompignac. - Mais qu'est-ce qu'on peut bien trouver pour qu'on nous regarde nous aussi un peu. - On a bien du mal à se faire remarquer. - On souffre de l'indifférence générale. Les gens ne s'intéressent plus à rien. Il faut les secouer un peu. - Ah ! J'ai trouvé dit un cigalon ! On va dire que le Maire va installer les gens du voyage en centre bourg ! - Ca c'est du scoop ! - Ca va faire Tilt ! - Bon regardons où. - Oh, là sur le plan, il y a un terrain réservé à la commune pour la « création d'un espace naturel et de plantations, permettant l'expansion d'activités ponctuelles liées au fonctionnement du centre bourg (stationnement temporaire notamment) » C'est écrit au PLU. - Bon, mais les gens ne lisent pas le PLU, c'est connu. On va dire au contraire que c'est là, chemin de Brondeau, que le maire veut installer les gens du voyage.- Ah ! Le maire a dit cela. - Mais non, mais non, idiot, il n'a pas dit ça. Mais qu'est-ce que ça fait, on va faire croire qu'il l'a dit. - Mais ce terrain, il n'est pas réservé pour ça ! Comment on va faire pour faire croire aux gens ce qu'on leur raconte ? - Mais non, mais non, tu n'as rien compris. Il suffit de le dire pour que les gens le croient, et crois-moi, plus c'est absurde et plus ils le croient. - Tu crois vraiment ça ? - Mais bien sûr ! Tu me crois pas ? Bon tu vas voir : on lance le truc et tu verras comment ça va se passer : on va rouler tout le monde dans la farine et le Maire va en prendre pour son grade. - Mais non, mais non, moi, je suis pas d'accord pour raconter tant de fariboles. Surtout que c'est tellement stupide que ça va nous retomber dessus. Et puis, tiens, je vais tout raconter au Maire. - Mais non, mais non tu ne vas pas faire ça. - Je vais me gêner tiens ! Ya des limites quand même !

Toute ressemblance avec des faits réels ne serait que pure et fortuite coïncidence. Mais non, mais non !

L'affaire du parc : Les mêmes cigalons cherchent autre chose. Le coup des gens du voyage n'a pas marché. Ils se sont fait « pourrir » par les Pompignacais à qui ils ont voulu vendre leur rumeur de camelote. Bon, il leur faut trouver autre chose. - Ah ! L'histoire du terrain à côté de la mairie, ça ne te dit rien. - Oui, un très beau terrain arboré, qui est à vendre et que la commune souhaite acquérir pour en faire une extension du parc de la mairie et des espaces verts du centre. - Et alors ? - Ben, tu te rappelles, le maire avait tout réglé avec les propriétaires, mais une élue de son équipe a fait capoter l'affaire. - Ah oui, je me souviens. Et qu'est-ce qu'on peut faire ? - On va dire que le maire a fait un procès aux propriétaires ! - Mais t'es pas dingue ? A quoi ça rime, ça n'a pas de sens ? Il y a une élue qui démissionne après avoir fait capoter l'affaire, c'est pas ça qui peut faire croire que le Maire a fait un procès aux propriétaires. - T'es bête ou quoi. Il ne s'agit pas de ce qui a été fait, mais de ce qu'on va dire pour faire parler de nous. - Ah ok, et qu'est-ce que tu crois qu'on va en tirer ? - Ben, crétin, le Maire, on va le pourrir comme ça ! - Ah, tu crois ça ? C'est tellement crétin ce que tu dis que personne ne voudra le croire. Et moi, je vais aller le dire au Maire. - Tu vas faire ça ? - Je vais me gêner. Non mais !

Toute ressemblance avec des faits réels ne serait que pure et fortuite coïncidence. Mais non, mais non !

Pour écouter la chanson d'Henri Salvador, *Mais non, mais non*, cliquez sur le lien ci-dessous.

<https://www.youtube.com/watch?v=3yCSGZdu9Kk>

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Lavez-vous très régulièrement
les mains**



**Toussez ou éternuez
dans votre coude**



**Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Portez un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

Merci de bien vouloir noter que les horaires des déchèteries du SEMOCTOM vont changer à compter du Lundi 16 Mars 2020.

Suite à la validation de la charte du temps de travail par le Comité Syndical (19/12/2019), l'harmonisation des horaires d'ouverture des déchèteries a été étudiée.

Afin d'améliorer notre service, améliorer la fluidité, le tri et la communication auprès des habitants, les horaires changent et seront désormais les mêmes dans les 6 déchèteries (Béguey, Saint-Caprais, Saint-Léon, Saint-Loubès, Saint-Germain-du-Puch et Tresses).

Saison haute	Du 16 Mars au 14 Octobre
Lundi	13h30- 18h
Du Mardi au Samedi	9h-12h30 / 13h30- 18h
Saison basse	Du 15 octobre 15 Mars
Lundi	13h30- 17h
Du Mardi au Samedi	9h-12h30 / 13h30- 17h

Rappel sur les nouvelles règles d'accès

Conditions d'accès pour les particuliers résidant sur le territoire du SEMOCTOM :

Nombre de visites, et poids inclus dans le service
25 passages par an (au lieu de 20) ET/OU 2500 kg maximum

La présentation du SEMOCODE est obligatoire pour accéder aux déchèteries

NOS ÉCOLES

Nos écoles

Ouverture des inscriptions aux écoles

Si vous souhaitez que votre enfant effectue sa scolarité dans une école de Pompignac, vous devez l'inscrire auprès des services de la Mairie, puis faire enregistrer son admission auprès de la direction de l'école. Les inscriptions concernent uniquement les nouveaux élèves (1ère inscription à l'école maternelle, changement d'école). Si votre enfant fréquente déjà l'une des écoles de Pompignac, son inscription dans la classe supérieure sera effectuée automatiquement par les services municipaux, même pour le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire. Pour les nouveaux élèves, les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 aux écoles de Pompignac ont débuté. Il est demandé aux familles de bien vouloir se présenter à l'accueil de la Mairie, munies de :

- la fiche d'inscription complétée Télécharger la fiche d'inscription
- un justificatif de domicile,
- une copie du carnet de santé (page vaccinations DTP),

s'il y a lieu :

- le certificat de radiation (en cas de changement d'école)
- une copie du jugement modifiant l'autorité parentale, le cas échéant.

Horaires de la Mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Après l'inscription en Mairie, les familles font confirmer l'admission auprès des établissements scolaires :

- Ecole maternelle : Au mois de mai ou juin la directrice de l'école programmera une réunion d'information. Directrice : Mme Delaruelle au 05 57 97 76 05 - e.mat.pompignac@ac-bordeaux.fr
- Ecole élémentaire : les nouveaux arrivants prendront rendez-vous auprès du Directeur : M. Taurand au 05 56 72 93 83 - e.pompignac@ac-bordeaux.fr

CONCERT DE CHANT CHORAL

Gayté de Chœur

Voix d'hommes : voie d'âme



Vendredi 20 mars / Église Saint-Martin de Pompignac

Ce **vendredi 20 mars** à 20h30 à l'église Saint-Martin, le chœur d'hommes amateur *Gayté de Chœur* vous donne rendez-vous pour un concert a capella, sous la direction artistique de François-Xavier Lacroux.

Les dix-huit chanteurs vous emmènent dans un voyage à travers une sélection de chants du monde (chants russes, hébreux, negro spirituals, plain-chant, etc.) puisés dans le répertoire de musique sacrée et profane de toutes les époques (Renaissance, baroque, romantique, et contemporaine).

Gayté de Chœur

Ensemble vocal créé à Bordeaux en septembre 2018, ouvert à tous les hommes qui souhaitent découvrir ou approfondir leur pratique du chant choral amateur, Gayté de Chœur chante pour faire entendre la voix de la tolérance et de la diversité, en se produisant en public, en véhiculant les messages humanistes et le caractère universel porté par son répertoire (musiques sacrées et profanes de traditions occidentales et orientales).



Infos utiles

Entrée libre

www.gaytedechoeur.org

contact@gaytedechoeur.org

AMAP POMPIN'AMBOUR

Adhérer à une AMAP c'est un choix solidaire pour s'alimenter

Connaitre et échanger régulièrement avec son producteur de fruits, légumes et champignons, son producteur de volailles et d'œufs, et tout autre produit alimentaire, c'est contribuer à ce changement d'alimentation qui tourne le dos à l'agriculture conventionnelle à fort rendement qui remplit les rayons de la grande distribution au profit d'une agriculture de qualité avec des exigences écologiques pour les consommateurs et des exigences sociales pour les producteurs.

L'AMAP sert de lien à la contractualisation d'achats entre producteurs de proximité et consommateurs, cette contractualisation favorise les agriculteurs respectueux de normes environnementales, c'est-à-dire sans emploi de pesticides et sans intrants chimiques, en contrepartie le producteur reçoit un revenu réel de son travail.

La labellisation BIO où agriculture raisonnée est déterminante dans nos choix de partenaires producteurs pour notre AMAP.

Les consomm'acteurs adhérents à notre AMAP peuvent retirer leurs produits tous les mardis entre 18 et 19h30 à la maison de CADOUIN. La fréquence de livraison est différente selon les produits.

Actuellement : Légumes BIO, œufs BIO, poulets fermiers, pommes BIO, champignons, fromages de chèvre et de brebis, miel, brugnons et noix BIO à la saison, bière artisanale BIO.

Infos utiles

Gérard SEBIE, 06 13 22 24 31, lepompinambour@gmail.com

Et sur notre site sur notre site <http://www.amap.pompignac.com>

DANSE

Des Pompignacaises dans les « UNITY CREWS »

Trois Pompignacaises, Najaina, sa sœur Kanty et Elina, sont membres de l'équipe des UNITY formées à l'école **STUDIO ATTITUDE** d'Eysines.

Najaina, avec l'équipe des **MEGA UNITY**, est arrivée **2^{ème}** du **HFI France** avril 2019, **1^{ère}** au **MOD Européen** en juillet 2019 et **2^{ème}** du **WOD France** en décembre 2019.

Kanty a intégré cette année les **UNITY KIDS** et démarre les compétitions en mai.

Elina, avec l'équipe des **UNITY KIDS**, est arrivée **1^{ère}** au **MOD Européen** en juillet 2019 et a intégré les **MEGA UNITY** pour les compétitions 2020.

Elles s'apprêtent à participer aux concours européens et internationaux de danse :

- L'UDO (**European Street Dance**) à Kalkar en **Allemagne** fin mai,
- Le MOD (**Master of Dance**) début juillet à **Majorque**
- Le WOD (**World of Dance**) fin juillet en **Californie** suite à leur **2^{ème}** place sur le podium remportée au Rocher de Palmer en décembre 2019.

Le WOD est animé par Jennifer Lopez.

Vous pouvez retrouver les filles lors du grand Show qui aura lieu **le 25 avril à l'ARENA de Floirac** et découvrir leurs performances en tapant **MEGA UNITY** sur Youtube.

Pour les aider à financer leurs voyages, vous pouvez participer à la cagnotte en ligne en tapant « **HELLOASSO UNITY 2020 COMPETITIONS** »



FINGER MUPPETS & LA MAM GRANDIR À PETITS PAS

Appel aux dons & bénévolat



Pour le Marché Estival du 12 avril 2020, nous cherchons des graines de légumes et des boutures (rosiers, lavande, etc.), des pots en plastique de 2, 3 ou 5 litres, du papier journal, de la terre végétale et des fleurs séchées (lavande, pétales ou boutons de rose, gypsophile, hortensia, etc.). Vous pouvez venir les déposer au 9 avenue de la Plaine ou nous irons les chercher à votre domicile.

Nous faisons aussi un appel à bénévolat (1 heure ou plus) pour le «jour J» (installation, rangement, tenue d'une buvette, etc...) ainsi qu'un appel à des réparateurs pro ou «Michel Morin» pour mettre en place un Repair'café.

Pour finir, si des musiciens ou groupes pompignacais souhaitent faire connaître leur talent, ils peuvent aussi nous contacter.

Merci par avance !

Infos utiles

fingermuppets@gmail.com

mamgrandirapetitspas@gmail.com

06 08 89 22 05 ou 06 14 80 73 93

CIE DE LA LAURENCE

Festival Pompign'ACTES

Le 19^{ème} Festival *Les Pompign'ACTES* aura lieu les **21 et 22 mars** à la salle des fêtes de Pompignac.

Cette année, nous aurons le privilège d'accueillir l'une des 5 demi-finales du concours 2020 du Masque d'Or de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (FNCTA). Le Masque d'Or récompense tous les quatre ans le meilleur spectacle amateur présenté par une troupe adhérente à la FNCTA.

La finale du Masque d'Or se tiendra à Aix-les-Bains les 16 et 17 octobre.

La Troupe en Boule de Cahors (46) et La Clémentine de Saint Clément de Rivière (34) seront en compétition respectivement à 14h et 17h.

Nous consacrerons le samedi soir à un Cabaret d'improvisation avec Les Gifliductibles mêlant 3 groupes d'improvisateurs chevronnés issus du FLIP de Pompignac (Compagnie de la Laurence), du GiST de Mérignac (La Sauce Théâtre), des Z'Improductibles de Léognan (Association Nougatine).

Il ne s'agit pas d'un match, mais d'une mise en commun de talents et d'énergies dans le seul but de vous surprendre et de vous faire rire.

Les comédiens improviseront sur des thèmes tirés au hasard parmi ceux que le public aura déposés dans une urne avant le spectacle

Le festival débutera officiellement le samedi 21 mars à 10h30 avec la présentation des troupes et la cérémonie d'ouverture présidée par le Maire de Pompignac, la Présidente de la FNCTA Union Régionale Aquitaine et en présence des élus de la commune et d'administrateurs de la FNCTA Union Régionale Aquitaine, qui soutiennent le festival organisé par la Compagnie de La Laurence.

Infos utiles

Le programme plus détaillé sur notre site www.pompignactes.com



Samedi 21 mars

La troupe	Le spectacle	L'auteur	Le genre
Les Tréteaux de Saumos	Le pire ce sont les nuits	Claude PHILIP d'après Kent HARUFF	Comédie
La Troupe en Boule	La Réunification des deux Corées	Joel Pommerat	Comédie dramatique
La Clémentine	Etat critique	Michel Lengliney	Comédie dramatique
Collectif des 3 troupes	Cabaret d'improvisation avec Le Flip, Le GiST & Les Z'improductibles	Écriture collective	Divertissement tout public

Dimanche 22 mars

La troupe	Le spectacle	L'auteur	Le genre
Comédie de la Mansonnière	Vous qui passez sans me voir	Sébastien BIESSY	Comédie dramatique
La Baguenaude	Une Baguenaude	Écriture collective	Plus de 12 ans

Un buffet sera ouvert entre les spectacles.

Le public sera invité à quitter la salle à chaque entracte pour permettre aux troupes et aux techniciens de mettre en place le spectacle suivant en toute sécurité.

Les entrées au spectacle : plein tarif 8 € – tarif réduit 5 € sur présentation de leur carte pour les étudiants de 16 à 25 ans, les retraités et les licenciés FNCTA – gratuit pour les moins de 16 ans

Des cartes pour la journée ou le weekend sont également disponibles (détail sur notre site)

Réservations uniquement depuis notre site www.pompignactes.com

Renseignements pompignactes@gmail.com ou au 06 11 75 36 51.



THÉÂTRE DES SALINIÈRES

La chute du coucou

Samedi 28 mars / Salle des fêtes

Samedi 28 mars, à 20h30 à la salle des fêtes, le Théâtre des Salinières vous propose la pièce *La chute du coucou*, la toute nouvelle comédie de Frédéric Bouchet qui traite non pas d'un homme qui a plusieurs femmes, mais bien de plusieurs femmes qui ont le même homme. C'est là toute l'originalité de cette pièce.

Résumé

Chaud ou froid, la vengeance est un plat qui se mange. Ayant appris que son mari la trompe, Alice débarque chez Sarah, la maîtresse. Pourtant, après quelques explications, les deux femmes se rendent à l'évidence : les noms et les professions ne coïncident pas et il ne peut s'agir du même homme.

Débarque alors une jeune inconnue : Eliza. L'homme de sa vie n'osant pas annoncer à son ex-femme qu'il a l'intention de se remarier, elle vient secrètement obtenir le consentement de Sarah, son ex épouse. Mais, problème, Sarah n'est pas divorcée. Alice et Sarah vont alors se rendre compte qu'elles ne parlent pas non plus du même homme, car là aussi, les noms et les professions ne sont pas les mêmes. Devant cette curieuse coïncidence, les trois femmes vont découvrir que Charles, Henry et Benoit sont une seule et même personne. Furieuses, elles vont mettre en place un plan pour se venger d'un manipulateur qui, pris au piège, va tenter bien maladroitement de se sortir de ce guêpier...

Infos utiles

Avec : Marianne PLOQUIN, Emmanuelle CAZAL, Christelle JEAN et Jean-Baptiste BOUYE
Mise en scène : Christelle JEAN et Benjamin BARDEL

Tarif : 18€ Réservation en Mairie ou le soir de la représentation ou en ligne sur <https://enkiea.fr/bordeaux-salinières/manif.html?refManif=4305>



VILLA ROMANE

Ateliers créatifs

La villa Romane organise deux journées d'atelier créatif et elle serait ravie d'accueillir des enfants âgés de 6 à 12 ans :

- samedi 14 Mars : confection de masques en plâtre
- samedi 21 Mars : décoration des masques

Ces ateliers sont ouverts de 14h30 à 17h30 pour 8 enfants (place limitée) avec 1 accompagnateur.

Un goûter sera proposé par les colocataires

Une participation de 5 euros par enfant vous sera demandée pour les besoins en matériel.

Infos utiles

Delphine Betin

05 57 67 21 15

villa-romane@club-des-six.fr

DIMANCHE 29 MARS 2020

CARNAVAL

à Pompignac

GPEP & ADAGIO

Carnaval de Pompignac

Dimanche 29 mars / Pompignac

ADAGIO (Association de Danse de Pompignac) et GPEP (Groupement des parents d'élèves de Pompignac) s'associent, cette année encore, pour vous proposer un Carnaval, le **dimanche 29 Mars 2020** sur le thème des Antilles, avec la participation de la Mairie, la collaboration du *Club des 6 - La Villa Romane*, qui animera des ateliers créatifs autour de la construction d'un char et du commerce *My Primeur*, qui proposera des ateliers culinaires.

Départ du défilé à 16h15 devant la salle polyvalente ! Venez déguisés, en famille, passer un moment convivial aux rythmes des Antilles.

Infos utiles

ADAGIO - nathalie.szybiak@wanadoo.fr - 06 11 13 19 51

GPEP - gpeppompignac@gmail.com - 06 76 14 50 62



AGENDA

MARS 2020

14

Loisirs LOTO DU JUDO

organisé par le Judo Club de Pompignac.
🕒 20h 📍 Salle des fêtes

14

Loisirs ATELIERS CRÉATIFS CARNAVAL

organisée par la Villa Romane
🕒 14h30 📍 Villa Romane ⓘ p. 15

15

Loisirs VIDE GRENIER

organisé par le Club de Basket de Pompignac.
🕒 9h-18h 📍 Salle des fêtes

15

Loisirs JOURNÉE COUTURE

organisé par Finger Muppets.
🕒 10h-18h 📍 Maison des associations

15

Elections ELECTION MUNICIPALE

Tous les bureaux de vote se trouvent dans l'école maternelle.
🕒 8h-18h 📍 Ecole maternelle

20

Concert GAYTÉ DE CHOEUR

Concert choral.
🕒 20h30 📍 Eglise de Pompignac ⓘ p. 10

21

Loisirs ATELIERS CRÉATIFS CARNAVAL

organisée par la Villa Romane
🕒 14h30 📍 Villa Romane ⓘ p. 15

21-22

Théâtre FESTIVAL DES POMPIGN'ACTES

organisé par la Cie de la Laurence.
🕒 voir prog. 📍 Salle des fêtes ⓘ p. 12-13

22

Elections ELECTION MUNICIPALE

Tous les bureaux de vote se trouvent dans l'école maternelle.
🕒 8h-18h 📍 Ecole maternelle

28

Théâtre LA CHUTE DU COUCOU

Cie du Théâtre des Salinières ; organisé par la Mairie.
🕒 20h30 📍 Salle des fêtes ⓘ p. 14

29

Ecoles BOUM & CARNAVAL

pour les parents/enfants des écoles, organisée par le GPEP.
🕒 16h 📍 Salle des fêtes ⓘ p. 15

CINÉMA

DU 26 FÉVRIER AU 16 MARS

MERCREDI 26 FÉV.

15h

SAMSAM

Animation de Tanguy De Kermel

MERCREDI 26 FÉV.

20h30

#JESUJSLÀ

Comédie d'Eric Lartigau avec Alain Chabat, Doona Bae, Blanche Gardin

MERCREDI 4 MARS

10h

LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES

Six courts-métrages d'animation (dès 3 ans). Séance à 4euros.

MERCREDI 4 MARS

15h

LE VOYAGE DU DR DOLITTLE

Comédie familiale de Stephen Gaghan avec Robert Downey Jr., Jessie Buckley, Antonio Banderas

MERCREDI 4 MARS

20h30

LE PRINCE OUBLIE

Comédie de Michel Hazanavicius avec Omar Sy, Sarah Gaye

MERCREDI 11 MARS

20h30

LE RESEAU SHELBURN

Historique, drame de Nicolas Guillou avec Alexandra Robert, Laurent Chandemerle, Brice Ormain

LUNDI 16 MARS

14h30

LA FILLE AU BRACELET ◀ CINÉTHÉ

Drame de Stéphane Demoustier avec Melissa Guers, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci à **Auchan Bouliac** le 18 mars et au **Marché de Créon** les 11 et 25 mars.

Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-deux-mers.

IMPRIM'VERT®

